

Religion/Jubilé des 175 ans de l'Église au Gabon

"Que ce Jubilé soit un nouveau départ, avec un pays restauré et libéré des forces du mal"

Propos recueillis par V. NIANGUI
Libreville/Gabon

Organisé par la Conférence épiscopale du Gabon que préside Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, le Jubilé des 175 ans d'évangélisation du Gabon s'achève ce dimanche par une messe solennelle au Palais des sports de Libreville. Entre-temps, plusieurs activités dont des enseignements se déroulent au sein des paroisses de l'archidiocèse de Libreville. Monseigneur Jean-Claire Patrick Nguema Edou, Vicaire épiscopal coordinateur archidiocésain du Jubilé, explique pourquoi cette célébration, tout en exprimant aussi ses attentes.

L'union. Pourquoi un jubilé pour les 175 ans de l'Église au Gabon ?

Mgr Patrick NGUEMA EDOU : "Un jubilé est une année de joie, une année où le fidèle est appelé à convertir son cœur, à accueillir les grâces reçues lors de son baptême pour vivre véritablement en enfant de Dieu. C'est un rendez-vous de la relecture et de la décision d'un choix pour un demain meilleur. Le nom "jubilé" dérive de l'hébreu "Yobel", qui indique une corne de chèvre utilisée comme trompette. Tous les cinquante ans, le son de cette trompette proclamait le début d'une année spéciale pour Israël, l'année du jubilé. Cela nous est dit dans le livre de Lévitique 25, 10. Le jubilé permettait à chacun de rentrer en possession de ses terres et de regagner sa famille. Cette loi empêchait la marginalisation des plus pauvres et la concentration des richesses dans les mains de quelques-uns. Donc, célébrer les 175 ans de notre évangélisation nous renvoie à cette relecture d'hier et d'aujourd'hui, et de reconnaître les merveilles de Dieu pour nous et les infidélités de nous pour Dieu.

L'Église catholique ne vit pas en vase clos, elle est



Mgr Patrick Nguéma Edou, vicaire épiscopal coordinateur archidiocésain du jubilé : «Osons choisir de dire la vérité».

Photo : Nouanma

dans la société. Y a-t-il un message particulier à l'endroit des Chrétiens et de la Nation à l'occasion de ce jubilé ?

- L'Église ne peut pas vivre en vase clos car, les filles et fils d'Église sont fruit de la société. Nous devons, comme le prophète Isaïe, oser annoncer que le projet de Dieu est pour tous. La libération des exilés annonce la libération pour tous et l'ouverture de temps nouveaux. Isaïe annonce que ce que prescrivait le Jubilé sera accompli par

une intervention de Dieu. En Jésus, les chrétiens reçoivent les dispositions essentielles du Jubilé contenues dans le Lévitique : - Le rachat des propriétés est acquis à ceux qui croient en Jésus-Christ (Éphésiens 1,7-18 ; 3,8-16). Ils deviennent héritiers de son règne glorieux (Jacques 2,5). - La libération des esclaves lors du Jubilé est opérée par Jésus-Christ qui libère les croyants de l'esclavage du péché (Galates 5,1) et de ses conséquences (Romains 8,21).

Quels sont les activités prévues et les invités extérieurs? Le Vatican y sera-t-il représenté ?

- Jeudi (aujourd'hui, ndlr) et vendredi, il y a des enseignements dans plusieurs de nos paroisses par les évêques et supérieurs religieux. Ces communications thématiques sont ouvertes à tous. L'Église n'est pas une secte. Son enseignement est pour tous et s'ouvre à tous. Nous invitons donc chacun à aller se nourrir, à aller recevoir par les enseignements et les célébrations, les grâces de conversion et de sagesse. Concernant les invités extérieurs, je ne peux vous donner une liste exhaustive, mais sachez que du Vatican viendra avec Son Excellence Mgr Dal Toso de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples ; Son Éminence Cardinal Philippe Ouédraogo, président de la Conférence des évêques d'Afrique (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, ndlr), SE Mgr Légal, archevêque de Toulouse, et bien d'autres

Avez-vous un message ou une interpellation ?

- Je voudrais terminer notre entretien par ce message puisé dans un message de saint Jean-Paul 2. Il disait que chacun de nous possède actuellement une clé du développement du Gabon et, tous ensemble, nous portons la responsabilité de la qualité de ce développement. Alors, osons choisir de dire la vérité afin que ce développement ne soit pas un mal développement. Que ce jubilé soit un nouveau départ pour nous conduire au bicentenaire, avec un pays restauré et libéré des forces du mal.

Droits de l'Homme dans la sous-région
Les États membres repensent leurs stratégies

D.O
Libreville/Gabon

LIBREVILLE, siège du Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Afrique centrale, abrite, depuis hier, l'atelier régional sur l'Examen périodique universel (EPU) à l'hôtel Boulevard, dans le 5e arrondissement de la commune. Initié à l'intention des États d'Afrique centrale membres de la Francophonie, cette rencontre a pour objectif d'examiner et d'améliorer la situation de tous les droits de l'Homme dans l'ensemble des États membres des Nations unies, selon un format et des règles identiques. Pour Boubacar Noumansana, Représentant régional de l'OIF pour l'Afrique centrale, ce programme tombe à point nommé. "L'idée de réunir régulièrement des représentants d'États francophones afin d'analyser ensemble les potentialités et les défis de l'Examen périodique universel (EPU) coïncide avec la création de ce mécanisme onusien d'examen par les pairs, de la situation des droits d l'Homme sur le



Les officiels dont le directeur de cabinet du ministre d'État à la Justice, Jean-Berclémence Taty (G) ayant présidé l'ouverture de l'atelier régional sur l'Examen périodique universel.

Photo : D.O

terrain. Car, c'est justement en 2008, année du lancement du premier cycle de l'EPU, que les États francophones ont demandé à l'OIF d'organiser des rencontres d'échange d'expérience et d'expertises", a-t-il précisé. Par ailleurs, Jean Berclémence Taty, directeur de cabinet du ministre d'État à la Justice, Garde des sceaux, a félicité au nom de la tutelle, le comité d'organisation et assuré du soutien des autorités gabonaises au lancement de ce programme. "L'État gabonais ne ménagera aucun effort pour renforcer la promotion et la protection des droits de la personne, notamment vulnérable au Gabon", a-t-il dit. Avant de

préciser qu' "à l'instar des autres sessions de renforcement de capacités, l'atelier va constituer, à n'en point douter, une plate-forme d'échange, de réflexion et de bonne pratique permettant de mettre en évidence le défi, les enjeux et les perspectives dans le développement des droits humains ". À noter qu'à l'issue des travaux de cette session de renforcement de capacités qui s'achève aujourd'hui, les remarques enregistrées permettront de mettre à jour et de perfectionner l'outil informatique sur l'EPU proposé par l'OIF pour les besoins actuels des pays membres.



Jean Fidèle OTANDO (OTE)

25 septembre 2009 - 25 septembre 2019

10 ans déjà que Jean Fidèle OTANDO (OTE) nous a brutalement quitté.

Aujourd'hui encore, toute sa famille, ses amis et connaissances éprouvent la douleur de son absence.

Aussi, en mémoire de tout ce qu'il a été pour nous, de tous les actes de bontés et de générosité qu'il a posés en notre faveur, une messe d'action de grâce lui sera dédié le **27 septembre 2019 à partir de 18h** en la Cathédrale Saint Louis de Port-Gentil.

La famille